

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 4 août 2009 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Yvon Therriault

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que les procès-verbaux de l'assemblée tenue le 7 juillet 2009 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des

comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	65 759.66
- Administration	2 480.86
- Sécurité publique	3 410.30
- Transport routier	64 481.08
- Hygiène du milieu	72 331.31
- Aménagement et urbanisme	609.36
- Loisirs et culture	12 817.34
- Financement	-----
- Immobilisations/Investissements	12 958.06
Total :	100 984.90

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Gérard Simoneau** – Questionnement concernant la cueillette des ordures ménagères;

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de juillet est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$221,600.00 pour ce mois et un cumulatif d'année d'une valeur totale de \$ 3 506 102.00.

CORRESPONDANCE / RÉOLUTION

- **2325 – 2009 - M.R.C. des Sources** – Transmission de résolution laissant à la discrétion de chaque municipalité le soin d'appliquer une charge de \$10.00 pour chaque écran d'ordinateur qu'entend imposer le CFER d'Asbestos – copie transmise par courriel à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité accepte le principe d'une facturation de \$10.00 par écran à percevoir du résident de notre Municipalité désireux de se départir d'un écran d'ordinateur selon les modalités à déterminer ultérieurement.

ADOPTÉ

- **2326 – 2009 – Ministère de l'éducation** – Accusé de réception d'une demande de subvention et demande de résolution;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que cet item soit pris en considération tel que prévu à la section « Affaires en suspens ».

ADOPTÉ

- **2327 – 2009 - Ministère des Affaires municipales** – Lettre informant de l'approbation du règlement 88-2009 (Tour incendie et cheminée) en date du 21 juillet 2009 sous le numéro AM 262927;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité avise le chargé de projet de la firme Teknika-HBA de l'approbation reçue du Ministre des Affaires municipales et d'aller de l'avant dans la procédure de plans et devis, d'appel d'offres et autres démarches de manière à permettre la réalisation des travaux avant l'hiver.

ADOPTÉ

- **2328 – 2009 - Mario Vachon & Ai.** – Demande pour la construction d'une canalisation d'aqueduc en provenance d'Asbestos pour desservir une partie du chemin Taylor;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité :

- 1.- Avant d'encourir des frais pour l'élaboration d'une estimation du coût des travaux, soumettre une estimation des coûts qu'auront à assumer les propriétaires concernés par cette demande et que sur signature à l'effet qu'ils ont pris connaissance dudit document et en acceptent les coûts projetés, le point de référence étant l'estimation produite pour la réalisation de travaux semblables sur la rue Maple Grove; et
- 2.- Qu'à ce moment la firme Teknika-HBA soit mandatée pour établir de façon plus précise les coûts réels de travaux et que le résultat de cette nouvelle estimation soit alors communiquée aux intéressés avant d'aller plus avant dans la réalisation du dossier.

ADOPTÉ

- **2329 – 2009 - Légion Canadienne** – Demande de subvention (montant

non déterminé) pour l'organisation de l'activité « Musique Fest Country » du 15 août 2009 en préparation des Fêtes du 150^{ième} de 2010;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité participe à raison d'une somme de \$120.00 soit la somme pour la participation de 10 personnes au repas.

ADOPTÉ

- **2330 – 2009 - Omnium Yvon Vallières** – Invitation à participer au tournoi le vendredi, 18 septembre 2009 à 11h30 au Club de golf d'Asbestos – Réservation au 1^{er} septembre 2009 - \$125.00 ou \$45.00;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité autorise et assume l'inscription de 4 participants soient les Conseiller Germain Ducharme, Michel Plourde et Bernard Laroche ainsi que le directeur général.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2331 – 2009 – Réfection de la toiture du centre communautaire** – Accusé de réception de la demande de subvention pour la réfection de la toiture du centre communautaire Mgr. Thibault Demande de subvention – Ratification;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Yvon Therriault que ce Conseil :

- 1.- Ratifie la demande de subvention adressée par le directeur général au « Fonds de développement du sport et de l'activité physique » pour une somme de \$64,719.00 sur un total de coûts admissibles au montant de \$129,439.00 et d'un coût total de projet s'élevant à la somme de \$134,186.00; et
- 2.- Confirme son engagement à respecter toutes et chacune des conditions établies au programme et notamment *qu'elle s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet*; et
- 3.- Autorise dès à présent le directeur général de signer pour et en son nom tous documents nécessaires.

ADOPTÉ

- **2332 – 2009 – Séance d'octobre 2009** – Modification de la date;

Considérant les dispositions de la Loi sur les élections et référendums de la province de Québec et de la possibilité d'une absence de quorum pour la tenue de la séance prévue le 5 octobre 2009 en raison de la période électorale;

Considérant l'importance d'avoir une réunion pour le mois d'octobre 2009 avant la fin de la période de mises en candidatures;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la séance du mois d'octobre prévue pour le 5 octobre 2009 soit déplacée au Jeudi, 1^{er} octobre 2009 à compter de 19h00.

ADOPTÉ

- **2333 – 2009 – Vérificateurs comptables** – Rapport donné par le directeur général du résultat de l'ouverture des soumissions déposées par les firmes 1° Samson, Bélair / Deloitte & Touche; 2° Roy, Desrochers, Lambert et 3° Pellerin, Aubert Ramsay, Provencher;

Considérant que les soumissions reçues sont toutes conformes;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité retienne les services de la firme ayant présenté la plus basse soumission soit « Roy, Desrochers, Lambert » pour les sommes de \$7,800.00 (2009), \$8,100.00 (2010) et \$8,300.00 (2011).

ADOPTÉ

- **2334 – 2009 – Dossier Burelle** – Dernier rapport par l'inspecteur avec photos (28/08/2008 et 04/08/2009) montrant l'état de l'arrière de la bâtisse et des objets qui s'y retrouvent;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité maintienne sa position à l'effet de procéder au nettoyage de la propriété en enlevant les rebuts, ferraille et débris de construction qui s'y trouvent.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2335 – 2009 – Retour de la taxe sur l'essence** – Admissibilité de projet et/ou projets à réaliser avec ou sans admissibilité avant le 31 décembre 2009;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité :

- 1° Mandate le Groupe Teknika-HBA pour planifier et réaliser les travaux nécessaire à l'interruption de la production d'eau de manière à réparer la fuite du tuyau dans la réserve d'eau potable (re-circulation de l'eau traitée) que la réalisation de ces travaux soit planifiée pour le mois de novembre; et
- 2.° Mandate le Groupe Teknika-HBA pour préparer une estimation des coûts, avec plans et devis et documents d'appel pour permettre le bouclage du réseau d'aqueduc entre les rues Hébert, 1^{ière}, 2^{ième} et 3^{ième} Avenue; et
- 3° Mandate le Groupe Teknika-HBA pour la préparation d'une estimation des coûts, plans, devis et documents d'appel d'offre pour la réfection du réservoir d'eau potable situé sur la rue Lodge et dont la réhabilitation

totale est à prévoir au cours des 5 prochaines années;

Cet item a été omis dans le « Plan d'intervention » adopté par la Municipalité et constitue une infrastructure majeure du réseau d'aqueduc qui se doit d'être réhabilité complètement dans un avenir rapproché;

4° Mandate le Groupe Teknika-HBA de préparer la ré vision de l'estimation des coûts de réhabilitation du réseau d'aqueduc sur une partie des rues Grove, Maple Grove et Craig d'une section du réseau d'égouts sur une partie des rues Grove et Maple Grove, mise-à-jour des plans et devis, documents d'appels d'offre avec possibilité de réalisation des travaux pour le 31 décembre 2009 en prévision d'une réalisation des travaux en 2009;

5° Mandate le Groupe Teknika-HBA pour la mise à jo ur de l'estimation des travaux ainsi que des plans et devis qui avaient été préparés pour permettre le branchement des rues Stanley et Brochu au réseaux d'aqueduc et d'égouts avec préparation des plans et devis;

Que l'ensemble de ces mandats soit réalisé pour le 31 décembre 2009;

Que le directeur général et/ou le Maire soient autorisés de signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution et à prendre tous engagements au nom de la Municipalité visant à permettre la mise en application du programme.

ADOPTÉ

- **2336 – 2009** – **Comité des Fêtes du 150^{ième}** – Demande d'appui aux demandes de subventions;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que le directeur général soit autorisé de signer toute attestation d'appui aux demandes de subventions que pourraient formuler le « Comité des Fêtes du 150^{ième} » selon les montants (contributions financières directes ou indirectes (biens et services)) que le Conseil déterminera ou autorisera ultérieurement.

ADOPTÉ

- **2337 – 2009** – **Comité des Fêtes du 150^{ième}** – Coordination des célébrations;

Considérant l'importance d'avoir une personne ressource ayant pour fonctions de coordonner les différentes activités et d'agir à titre de personne ressource tant pour la Municipalité que pour les différents organismes;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité :

1° Autorise le Comité des Fêtes du 150^{ième} anniversaire de la Ville de Danville de procéder à l'embauche de la firme « Événements Lodge » pour la somme de \$8,500.00 plus taxes payable à raison d'une somme de \$500.00 par mois débutant au mois d'août et dont les fonctions seront d'agir à titre de coordonnateur, personne-ressource et de responsable des communications entre les différents intervenants ainsi que d'assurer la supervision des activités de la Municipalité prévues pour les mois de janvier, juillet et décembre 2010; et

2° Que soit ouvert un poste de grand-livre expressément pour les dépenses se rattachant aux Festivités du 150ième et qu'à cet effet le montant prévu au budget pour l'exercice 2009 soit la somme de \$5,000.00 soit transféré dans ce compte de grand-livre.

ADOPTÉ

- **2338 – 2009 – Corporation de développement de l'étang Burbank –** Projet d'acquisition d'un tracteur avec chargeur – Avance de fonds si nécessaire dans le cadre du pacte rural;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité :

- 1° Sur demande de la Corporation de développement de l'Étang Burbank désirant se porter acquéreur d'un tracteur avec chargeur dans le cadre du pacte rural procède à l'avance d'une somme avoisinant les \$7,500.00 et équivalent au montant requis de la part du promoteur à titre d'investissement minimal; et
- 2° Que cette avance de fonds soit remboursée à la Municipalité par compensation pendant les 3 prochaines années par l'utilisation du tracteur que pourra faire la Municipalité pour procéder au fauchage des abords de chemins.

ADOPTÉ

(Modifié par résolution 2372-2009 le 01-10-2009)

- **2339 – 2009 – Village-Relais –** Inauguration de la fédération des villages-relais;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Conseillère Francine L. Girard soit autorisée d'assister à l'inauguration de la Fédération des villages-relais et qu'à cet effet la Municipalité lui rembourse les frais d'hébergement et de restauration qu'elle pourrait encourir en raison de sa présence à Québec une journée précédent le congrès de la Fédération québécoise des Municipalités et auquel elle doit assister.

ADOPTÉ

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la présente assemblée soit ajournée au Mercredi, 19 août 2009 à 19h00 pour prendre connaissance des recommandations du Comité consultatif d'urbanisme sur la demande d'amendement au règlement de zonage formulée par « Ardobec » ainsi que sur tout autre sujet pouvant être soumis à l'attention des membres du Conseil.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**